

BULLETIN D'ADHESION 2024

A retourner au Siège – Association Tremä 14 rue Edme Mariotte / 17180 Périgny

Merci de bien vouloir cocher votre choix.

1^{ère} demande d'adhésion

renouvellement

don ⁽¹⁾

⁽¹⁾ En soutien de l'action de Tremä auprès des personnes les plus fragilisées.

Adhésion annuelle pour les personnes individuelles non utilisatrice des services de l'association

1 cotisation de 15 € / personne

15 €

Don

Montant du don

€

Déduction fiscale : les particuliers ont la possibilité de déduire de leurs impôts 66 % du montant de leurs dons dans la limite de 20 % de leur revenu imposable (taux applicables à ce jour). NB : En début d'année 2025, un reçu fiscal justifiant du montant de votre don vous sera adressé.

Adhésion valable pour la durée du séjour pour les clients du Centre du Moulin d'Oléron

(merci d'adresser la liste des élèves et adultes)

1 cotisation de 15 euros pour le représentant du groupe ou de la classe

€

0.50 centimes pour chacune des personnes accompagnatrices

.....x 0,50 €=

€

Adhésion annuelle pour les bénéficiaires du SSIAD, des EHPAD, de l'ITEP et du SESSAD

1 cotisation de 5,00 € / personne

5 €

Adhésion et/ou don

Identité adhérent ou donateur

- Personne individuelle
 Usagers SSIAD ESA, EHPAD, ITEP, SESSAD
 (les candidatures sont présentées lors du Conseil d'Administration suivant)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

☎ :

Email :@.....

- Clients du Centre du Moulin d'Oléron

Nom de la structure :

Ou Nom/Prénom du représentant du groupe :

.....

Adresse :

.....

.....

.....

☎ :

Email :@.....

Chèque à établir à l'ordre de l'Association Tremä

Ces informations sont nécessaires pour enregistrer et valider votre adhésion ou don. Elles ne sont ni diffusées, ni communiquées à des tiers : elles feront l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et 40 de la loi informatique et libertés n°78-17 du 06 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant sur les fichiers de l'association Tremä, en adressant un courrier à Monsieur le Directeur Général, 14 rue Edme Mariotte – 17180 PERIGNY.